

Compétences, Objectifs et Evaluations

1- Glossaire de l'évaluation :

- **Capacité** : terme évoquant le savoir-faire mais également lié au savoir être général et transversal dans l'ensemble des disciplines. Ex : être capable de traiter des informations, respecter des consignes....

- **Compétences** : Savoir-faire en situation en utilisant les connaissances acquises.

Les compétences sont de l'ordre de l'action par opposition aux savoirs. Les savoirs peuvent paraître figés mais les compétences sont dues à l'action et évoluent. On devient de plus en plus compétent et performant selon la progression de la maîtrise de nos connaissances, selon différents niveaux.

Ces compétences se mettent en place et se construisent selon de multiples situations réelles et complexes. Les situations sont dites complexes, car elles n'existent pas en soi, alors que les savoirs existent par eux-mêmes.

L'élève compétent sait donc articuler et relier, savoir, savoir-faire et savoir être selon des situations diverses. Ex : savoir rechercher des informations dans un texte, savoir élaborer une stratégie de recherche...

La compétence c'est ce que l'élève sait mettre en place dans des contextes différents et selon des activités variées.

Ces compétences sont difficiles à identifier clairement et à évaluer.

On utilise alors des indicateurs de compétences qui peuvent constituer des signes observables et permettant de nous renseigner sur le niveau ou degré d'appropriation d'une compétence définie.

Selon les différents cycles, ces indicateurs évoluent selon le seuil d'exigence fixé et visé. Les compétences s'affinent avec l'évolution des indicateurs qui sont de plus en plus ciblés. De ce fait, les apprentissages et l'acquisition de compétences sont inscrits dans la durée.

Un indicateur de compétence peut se transformer en un objectif à atteindre pour une séance d'activité donnée.(ex : En moyenne section : les élèves doivent être capables de reconnaître leur prénom uniquement par lecture des lettres).

Critères : caractéristiques permettant d'émettre un jugement de valeur sur un objectif et de trancher. Une évaluation doit se baser sur des objectifs et critères fixés à atteindre.

Evaluation : elle constitue la lecture d'une réalité d'un niveau de compétences atteint à un moment donné. C'est l'opération par laquelle on se prononce sur ce niveau acquis selon des exigences déterminées. C'est une confrontation entre le projet ou les objectifs visés et le résultat obtenu après une séance d'activité.

Il y a différents types d'évaluations possibles selon les objectifs donnés et le moment où on se situe dans l'acquisition des apprentissages :

L'évaluation diagnostique : évaluation précédant une séquence d'apprentissage permettant d'adapter les activités proposées aux besoins des élèves à un moment donné. Elle permet de mettre en évidence les acquis des élèves et d'apprécier alors les compétences à mettre en place. Ceci est nécessaire pour se rendre compte de comment l'élève peut acquérir de nouvelles compétences à partir de ce qu'il sait.

Ceci permet aussi de mettre en place une pédagogie différenciée et une individualisation avec des groupes de besoins.

L'évaluation formative : évaluation dont l'objectif est de contribuer à la formation de l'enfant. Elle doit servir à orienter l'élève dans les moyens à mettre en place pour l'aider à progresser. C'est une évaluation centrée sur l'élève et les apprentissages à mettre en place pour le soutenir et développer ses compétences.

L'évaluation formatrice : ce type d'évaluation considère que seul l'élève peut réguler ses activités d'apprentissage selon ses besoins propres. L'implication de l'élève dans ses apprentissages est essentielle pour qu'il se représente les objectifs à atteindre. L'école ne transmet pas un modèle formel de connaissances dont l'élève aurait des difficultés à comprendre les objectifs. Cette évaluation de l'élève par lui-même se base sur des tâches concrètes qui lui permet de comprendre ce qu'il reste à accomplir pour progresser selon certains critères et des étapes successives.

L'évaluation sommative : C'est l'évaluation par laquelle on fait un inventaire des compétences acquises ou un bilan après une séquence d'activité de formation.

2-Les vecteurs de l'évaluation

Qui est évalué ? L'élève.

Pour qui évaluer ? Pour l'élève, pour l'enseignant dans pédagogie différenciée, pour autres enseignants dans un souci de suivi scolaire selon les niveaux et les cycles.

Avec qui évaluer ? si possible avec l'élève pour auto formation, autres instituteurs, aides spécialisées aux enfants en difficulté, intervenants extérieurs...

Quoi évaluer ? les compétences, expression d'un savoir faire que l'élève doit acquérir.

Comment évaluer ? selon des performances à un moment donné, c'est à dire des productions de l'élève et tout ce qui constitue un comportement observable lors des activités.

Avec quels outils ? outils de l'enseignant, référentiels de compétences, livret scolaire ...c'est à dire un rapport écrit destiné à rendre compte à l'élève et ses parents de son niveau et des progrès. Le livret a une fonction formative pour encourager une

évaluation centrée sur la progression des apprentissages et attestative en tant que bilan de compétences et validation d'acquis.

Quand évaluer ? avant activité pour apprécier les pré-acquis, après pour confirmer les acquis. Dans diverses situations privilégiées pour se rendre compte de ce qui est à renforcer.

L'évaluation, dans la pratique scolaire, peut être un outil pour l'enseignant en servant à analyser la progression des élèves. L'enseignant peut alors détecter les élèves en difficulté et concevoir en conséquence des activités de remédation. Ces évaluations lui sont utiles pour orienter l'enseignement qu'il va proposer.

Les évaluations sont quantitatives lorsqu'on juge de l'acquisition d'une compétence, elles sont qualitatives lorsqu'on considère la pratique pédagogique à mettre en place en tenant compte des objectifs poursuivis. Elles ne se limitent pas au constat d'un résultat mais en estimant les réussites et les échecs, ceci permet de comprendre les différentes causes de ceux-ci et de mesurer les effets de l'enseignement. Elles apportent donc une aide importante pour prendre des décisions.

3-Les objectifs :

Les objectifs peuvent porter sur différents types de faits :

- **Les contenus** : les notions propres à une discipline (ex : en géo, savoir lire une carte), les relations possibles entre les multiples disciplines c'est à dire les objets d'étude en eux même selon les programmes.

- **Les démarches de pensée** : la capacité de suivre un raisonnement logique ou de choisir une stratégie adaptée selon les problèmes rencontrés. Cet objectif ne se réfère pas à une discipline en particulier mais constitue différents degrés d'aptitude à mettre en place. Ainsi, on ne peut pas vraiment le considérer comme acquis ou non acquis. Il correspond à de multiples niveaux d'apprentissage qu'il faut développer.

- **Fonction du savoir mis en situation** : ceci concerne les liens que l'on construit entre les connaissances acquises et l'utilisation qui en est faite pour résoudre un problème dans une situation concrète. Ces objectifs se situent par rapport à la maîtrise du savoir par l'élève confronté à son environnement.

Ceci est nécessaire pour l'adaptation à la vie sociale et à la prise d'autonomie.

Cet objectif implique donc un aspect socio-affectif selon diverses motivations : s'impliquer dans un projet, coopérer, ...

L'objectif pédagogique peut être considéré comme atteint quand on prend en compte certains critères :

- **Les comportements attendus** : Ils constituent des indices pour évaluer le niveau de l'élève mais restent approximatifs. On peut les apprécier comme une manifestation directe observable de l'effet de l'apprentissage. Si l'élève reproduit correctement ce que l'enseignant lui a transmis ceci révèle la capacité d'appropriation des connaissances.
- **Les procédures utilisées** : Il s'agit également d'un comportement à adopter et adapter selon les situations. Cependant, on ne peut pas les évaluer en se référant à des résultats dans l'immédiat. Certaines procédures sont plus générales que d'autres. Il existe plusieurs procédures de résolution pour un même problème. L'enseignant doit prendre en compte ces diverses procédures pour intervenir éventuellement et aider l'élève à la poursuivre, dans un souci d'évaluation formative.
- **Représentations des procédures utilisées** : Elles dépendent de l'aspect fonctionnel. Elles correspondent à des formes subjectives propres aux savoirs enseignés à l'école, c'est à dire à la compréhension par l'élève du contenu des programmes. Ceci peut se traduire par les multiples réactions possibles des élèves vis à vis des situations rencontrées.

La réussite de l'élève dépend également de son développement intellectuel à un certain âge.

L'enfant se construit un mode de réflexion selon de multiples situations réelles qui mobilisent ses connaissances et sa capacité à s'adapter. Il faut donc tenir compte des différentes étapes de son développement. (*cf. Piaget, théorie de l'assimilation, accommodation.*)

Cependant, l'évaluation selon un objectif particulier suppose que l'on distingue la réalité des situations proposées de manière artificielle et de ne pas se limiter au savoir-faire. Il est difficile alors d'évaluer le degré d'engagement de l'élève dans la démarche choisie.